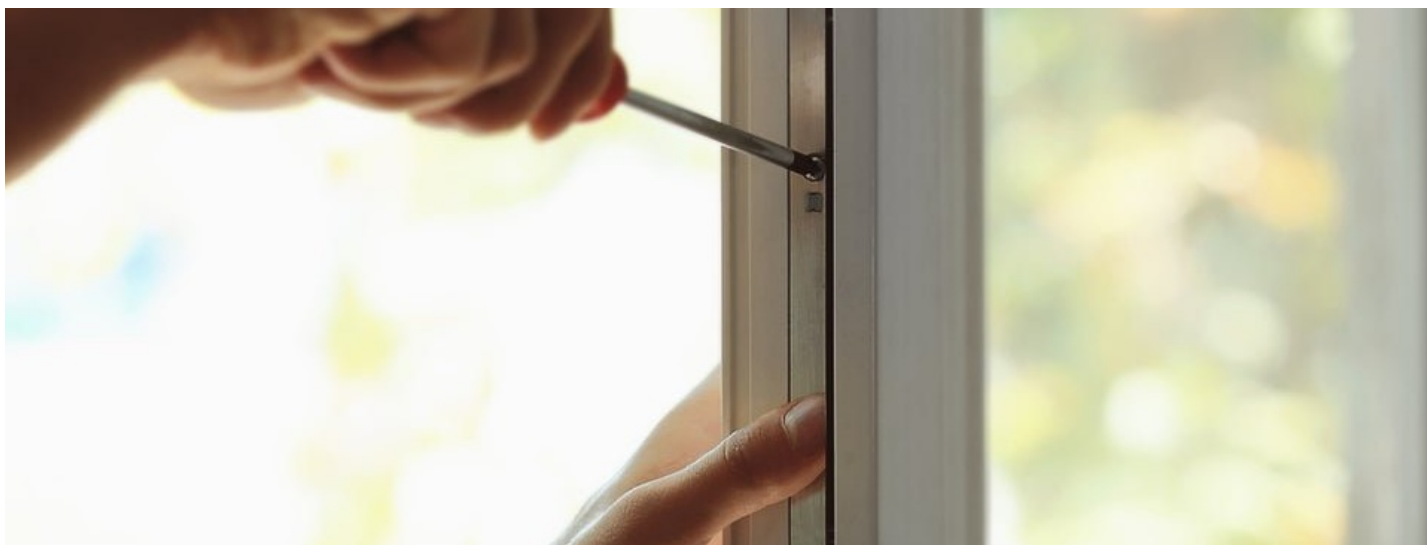


## Marquage CE pour portes et fenêtres suivant la norme EN14351



Avec le marquage CE sur un produit, le fabricant déclare que les caractéristiques du produit en question sont fixées sur la base de la norme EN 14351-1 « Portes et fenêtres sans caractéristiques de résistance au feu et à la fumée ».

L'apposition du marquage CE sur les portes et fenêtres est une obligation légale pour les fabricants d'éléments de façade depuis le 1er février 2010.

### A qui s'applique le marquage CE?

Le marquage CE s'applique aux fabricants de menuiseries, entreprises de menuiserie, fabricants d'éléments de façade en PVC, fournisseurs de profilés, architectes, entrepreneurs de construction, communes, sociétés de logement, et particuliers.

### Obligation légale

L'apposition du marquage CE sur les portes et fenêtres, quel que soit le type de matériau, est une obligation légale pour les fabricants d'éléments de façade depuis le 1er février 2010.

Il est extrêmement important que les tâches CE soient correctement et entièrement réalisées. En fonction du type de produit, une évaluation par ce que l'on appelle un « organisme notifié » peut aussi être prescrite. Kiwa est un organisme notifié qui est compétent pour réaliser ces tâches pour vous.

Les valeurs déterminées et déclarées conformément à la norme EN 14351-1 peuvent dans certains cas être utilisées dans le cadre de la certification sur la base des normes BRL 0703 « Éléments de façade en PVC », BRL 0801 « Éléments de façade en bois » et BRL 0803 « Portes extérieures en bois ». Le contrôle pour le marquage CE peut le cas échéant être effectué en même temps que le contrôle d'agrément pour KOMO.

Pour obtenir des informations complémentaires sur la certification KOMO, vous pouvez contacter Kiwa ([be.info@kiwa.com](mailto:be.info@kiwa.com) ou +32 (0)3 259 06 62).

**Kiwa Belgium**  
[be.sales@kiwa.com](mailto:be.sales@kiwa.com)  
+32 (0)3 259 06 60



## Demande d'offre

Si vous êtes intéressé par le marquage CE de vos éléments de façade, vous pouvez faire une demande d'offre auprès de Kiwa. À réception de la demande, un de nos collaborateurs vous contactera afin de convenir du trajet. Pendant le contrôle, Kiwa détermine si vos processus d'entreprise, votre système de qualité (contrôle de production en usine, CPU) et les valeurs déclarées satisfont aux exigences posées par la norme EN 14351-1. Si vous le souhaitez, après le contrôle, vous pourrez le cas échéant recevoir un certificat CPU.

Si vous le souhaitez, le contrôle pour le marquage CE peut être effectué en même temps que le contrôle d'agrément pour la certification KOMO.

Souhaitez-vous une offre de prix, ou des informations supplémentaires? N'hésitez pas à prendre contact par le biais de [notre formulaire en ligne](#), ou bien au numéro: +32 (0)3 259 06 62.

---

### Kiwa Belgium

be.sales@kiwa.com  
+32 (0)3 259 06 60

